

# spa! museum

Musée de la Ville d'eaux

## Règlement du fonds d'archives et de documentation

- L'accès au centre de documentation est libre et gratuit.
- Le fonds est uniquement accessible après acceptation de la demande de recherche. Sauf exception et en dehors des jours fériés, les consultations sont possibles du lundi au vendredi, sur rendez-vous. L'heure de visite sera convenue au préalable avec le responsable.
- Fumer, manger, boire est interdit.
- Les documents doivent être consultés sur place, sans possibilité d'emprunt. Il est demandé aux utilisateurs de laisser les documents sur la table après consultation.
- Des reproductions peuvent être commandées moyennant le paiement de certains frais.
- L'inscription du lecteur au registre de fréquentation du centre de documentation sera demandée. Il acceptera, par son inscription, le respect du règlement.